



Union des Villes et  
Communes de Wallonie asbl  
Fédération des CPAS



FÉDÉRATION DES CPAS BRUXELLOIS  
FEDERATIE VAN BRUSSELSE OCMW'S  
BRULOCALIS ASSOCIATION VILLE & COMMUNES DE BRUXELLES  
VERENIGING STAD & GEMEENTEN VAN BRUSSEL



Vos ref. :

Nos ref. : LV/KL/PVS/ALV/cb/2020-65

Vos corresp. :

(UVCW) Alain VAESSEN 081.24.06.50

(VVSG) Piet VAN SCHUYLENBERGH 02.211.55.27

(Brulocalis) Karine LALIEUX 02.238.51.56

Annexe : /

Madame Sophie Wilmes,  
Première Ministre

mailto : [info@premier.fed.be](mailto:info@premier.fed.be)

---

Bruxelles, le 6 mai 2020

Madame la Première Ministre,

### **COVID-19 : Des bénéficiaires, des CPAS et des Fédérations de CPAS inquiets !**

Nos trois Fédérations représentent l'ensemble des CPAS du pays et nous sommes, tout comme les CPAS que nous représentons et les bénéficiaires qu'ils accueillent, inquiets pour l'avenir.

En effet, les acteurs de terrain que sont les CPAS voient la crise sociale arriver à grands pas. La situation de nombreux bénéficiaires risque de se dégrader avec, à la clé, une hausse importante de situations de surendettement.

Nous le savons toutes et tous, les crises sociales sont des crises silencieuses, longtemps invisibles car les personnes concernées ne se font pas entendre, ne se montrent pas.

Alors que la crise sanitaire et la crise économique sont aux premiers rangs, la crise sociale qui arrive n'est que très peu évoquée.

Beaucoup de ménages ont perdu une partie voire la totalité de leurs revenus, des compléments à leurs revenus de subsistance. Arrêts maladie, chômage partiel, nonaccès aux repas scolaires, augmentation des prix des produits de première nécessité, hausse de la consommation d'énergie ; tous ces facteurs affectent gravement les ressources des ménages les plus modestes.

Il est vrai que si certains voient dans cette crise des opportunités (opportunité de consommer différemment, de repenser leurs besoins, d'organiser différemment leur temps de travail grâce au télétravail, de repenser leur mobilité...) pour beaucoup cette crise est surtout synonyme de perte de revenus, de difficultés financières, de complication à leurs capacités de survivre, d'inquiétudes quant à leur avenir.

Les personnes s'adressant habituellement aux CPAS ne disposent pas d'économies leur permettant de faire face à des difficultés supplémentaires.

Beaucoup de personnes qui vivaient sur le fil du rasoir pourraient subitement passer du côté de la grande précarité. Et les mesures annoncées lors des deux derniers CNS ne concernaient pas les plus vulnérables. Ces ménages sont rares à fréquenter les pépinières, à passer du bon temps à la pêche ou à pratiquer le tennis.

Alors, si certaines mesures les concernant ont déjà été prises (moratoire des expulsions, prolongation de la période hivernale...), et pour lesquelles nous félicitons l'ensemble des gouvernements responsables, elles sont néanmoins loin d'être suffisantes.

C'est pourquoi, Madame la Première Ministre, les Fédérations des CPAS du pays se permettent de vous interpeller ce jour pour que demain, après le décompte quotidien des victimes de la crise sanitaire, on évite le décompte des victimes de la crise sociale.

Pour cela, nous vous demandons que des mesures soient immédiatement prises, mesures qui s'appuient sur notre expertise et qui parent à l'urgence sociale.

Nous plaillons ainsi pour qu'un complément exceptionnel renouvelable mensuellement le temps du confinement (tant que des secteurs d'activités seront à l'arrêt et que les écoles et repas scolaires n'auront pas repris) soit octroyé automatiquement à tous les bénéficiaires d'allocations sociales (bénéficiaires du RI(S), de la Grapa, d'une allocation invalidité, de revenu de remplacement...).

Nous vous demandons d'abord d'indexer, puis de refinancer, comme cela avait été annoncé, le Fonds gaz électricité et d'élargir l'accès au tarif social gaz/énergie.

Et enfin, afin de permettre à tous les CPAS du pays de répondre favorablement à l'urgence du terrain via des aides complémentaires, de les soulager en remboursant le RI (revenu d'intégration) à hauteur de 90 %.

Nous relevons également les charges à assumer par les CPAS au niveau régional et communautaire, en plus des rôles en première ligne.

Ce ne sont évidemment que les premières mesures que nous avons identifiées dans l'urgence. Et pour construire demain, nous plaillons pour que vous réunissiez les experts du social, au premier rang desquels les CPAS, afin que soit repensée la lutte contre la pauvreté.

Un plan social ambitieux doit également accompagner le déconfinement de notre pays. L'austérité ne pourra être une réponse à ce que notre pays traverse aujourd'hui et ainsi faire des personnes les plus précarisées les victimes au long terme du Covid 19.

Avant la pandémie, près de deux millions de Belges vivaient déjà dans des conditions de précarité avérée. 150 000 d'entre eux avaient pour seul revenu celui octroyé par les CPAS.

Afin d'éviter une crise sociale d'une ampleur trop importante, nous plaillons avec force pour l'élaboration d'un nouveau contrat social garant de la dignité humaine de chacun, considérant notamment qu'aucun revenu ne peut plus se situer en-dessous du seuil de pauvreté.

Complémentairement à une sécurité sociale qui doit être renforcée, les CPAS souhaitent y prendre leur part de responsabilités avec des moyens adéquats.

Les Fédérations des CPAS restent à votre entière disposition pour œuvrer à éviter cette crise sociale et vous prie d'agréer, Madame la Première Ministre, l'assurance de leur haute considération.



Luc VANDORMAEL  
Président de la  
Fédération des CPAS de  
l'Union des Villes et  
Communes de Wallonie



Karine LALIEUX  
Présidente de la Fédération  
des CPAS Bruxellois  
Association Ville & Communes de  
Bruxelles



Wim DRIES  
Voorzitter van de Vereniging van  
Vlaamse Steden en Gemeenten